

Association Sportive du Collège Les Quatre Moulins 2024 / 2025

→ Début des activités le **Mercredi 11 septembre 2024**

Activité	Professeur	Jours d'entraînement	Lieu de pratique
Handball	M. Jestin	Lundi de 12h30 à 13h20 Mercredi 14h30-16h (compétitions UNSS certains mercredis)	Gymnase Beaumanoir (attendre le professeur sous le préau à 12h30 sauf le mercredi)
Football	M. Pellen	Mercredi 13h-14h30 Vendredi 12h30-13h20 (compétitions UNSS certains mercredis)	Gymnase Beaumanoir (attendre le professeur sous le préau à 12h30 sauf le mercredi)
Natation	Mme Dupuy	Mercredi 13h30 - 15h15	<u>Rendez-vous directement devant la piscine à</u> 13h30 Piscine de Recouvrance À partir du 18 septembre

Pièces à fournir pour l'inscription et la prise de licence UNSS :

à remettre directement **aux professeurs d'EPS**, dans une enveloppe en précisant votre **Nom Prénom Classe et activité(s) choisie(s)**.

- l'autorisation parentale à remplir et à signer par les parents.
- le règlement intérieur de l'A.S. signé par l'élève et ses parents.
- La cotisation de **15 €** en espèces ou en *chèque à l'ordre de l'Association Sportive du Collège Les Quatre Moulins* (Cotisation pour l'U.N.S.S.). En cas de problèmes financiers, vous pouvez payer en 3 fois : 5€ en septembre puis 5€ en décembre et 5€ en mars.

Il faut savoir :

- Les élèves demi-pensionnaires devront se ranger sous le préau avant 12h30 pour y attendre leur professeur d'EPS en charge de la séance du midi. Il est interdit d'aller attendre devant le gymnase sans la présence d'un adulte.
- Les dates, les horaires, les lieux et les modalités de déplacement pour les compétitions (mercredi après-midi) seront affichés sur le panneau de l'A.S. (dans le couloir d'entrée du collège), ainsi que sur le compte Instagram du collège, le Site internet du collège ou message sur Pronote.
- Les élèves pourront aussi être formés aux tâches d'arbitrage, de chronométrage... Ils obtiendront alors une certification de Jeune Officiel de l'Union Nationale du Sport Scolaire.

Toutes les infos sur le site du collège : <http://www.collegelesquatremoulins-brest.ac-rennes.fr> rubrique « *Activités et projets* » / puis « *Association Sportive* »

👉 Remettre le **dossier complet directement aux professeurs d'E.P.S.** pour pouvoir venir participer aux activités (**licence UNSS obligatoire**) !



Union Nationale du Sport Scolaire

